

2020

Rapport annuel



Chiffres clés

En milliers de CHF	2020	2019	2018
Primes brutes encaissées à risque propre	44 295	40 725	38 931
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	33 483	30 761	25 779
Provisions techniques	164 766	161 163	152 994
«Cost Ratio» (taux des frais administratifs)	% 24,0	18,4	19,5
«Loss Ratio» (taux de sinistres) ¹⁾	% 74,6	86,3	66,5
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 98,6	104,7	86,0
Performance des titres (selon la valeur du marché)	% 2,1	7,9	-1,6
Rendement immobilier net (ROI)	% 5,8	6,0	6,0
Rendement consolidé (titres / biens immobiliers)	% 3,2	7,2	0,2
Ristournes aux membres ¹⁾	0	1 000	2 500
Fonds propres ¹⁾	12 245	12 238	12 229

¹⁾ Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale

Sommaire

4	Préambule du Président
5	Commentaire de la direction
6	Organes dirigeants et organisation
7	Gestion du risque
8	Ristournes
10	Situation financière
12	Demande à l'assemblée générale et remarques finales
13	Compte de résultat d'exploitation
14	Bilan
16	Compte de résultat
17	Compte des flux de trésorerie
18	Annexe
25	Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan
26	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

En milliers de CHF	2020	2019	2018
Produit net de l'assurance accidents	4 407	-4 749	4 900
Produit net des assurances choses	-538	1 543	1 877
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	-2 595	312	1 360
Produit total des activités d'assurance	1 274	-2 894	8 137
Provisions (coopérations)	379	400	462
Total des autres produits	6 516	11 425	823
Produit total	8 169	8 931	9 422
Commissions aux courtiers externes	-1 262	-989	-867
Total des autres charges	-6 900	-6 933	-6 046
Excédent avant écritures de clôture	7	1 009	2 509
Ristournes aux membres	0	-1 000	-2 500
Résultat porté au bilan	7	9	9

Ensemble pour gagner

«Win now, win later» - «Gagner maintenant, gagner plus tard»: c'est derrière cette devise que, depuis mon élection à la présidence du conseil d'administration en 2002, je m'engage à 200% pour cette entreprise unique qu'est la Coopérative d'assurance des métiers. À cet égard, je suis conscient que ce n'est qu'en unissant nos forces que Nous réussissons et que ce «Nous» doit prendre une place encore plus importante à l'avenir.

Quand bien même les actions sont individuelles, le succès, lui, est collectif; en d'autres termes, le mérite revient au groupe tout entier. Lorsque chacune et chacun prend à cœur de relever un défi commun, on parle alors d'intelligence collective. Ce n'est pas la spécificité du chef, mais bien plutôt la diversité de l'équipe qui améliore les compétences des individus et qui permet à une entreprise de s'adapter et de survivre. Ce don ne s'apprend pas, il est dans l'ADN de l'entreprise. Plus précisément: dans notre ADN. La solidarité coopérative, telle était en effet l'idée fondamentale qui a présidé à la fondation de «Metzger Unfall». Aujourd'hui, 119 ans plus tard, le nom a changé mais nous sommes toujours guidés par l'esprit de communauté des débuts.

La «culture du nous» se doit d'être protégée et soignée comme une plante rare. Les qualités requises pour ce faire? L'intelligence dans le discernement des problèmes, l'imagination dans l'élaboration des solutions, le courage de décider et, enfin, la volonté d'atteindre son but. Sans oublier la persévérance.

C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi avec succès la restructuration de la direction au cours de l'exercice 2020. Avec Mario Lubini, responsable Assurances, nous avons recruté une personnalité de haut vol pour piloter

la gestion opérationnelle. Nous avons également réduit la taille du conseil d'administration, qui compte désormais cinq membres contre sept auparavant, et nous l'avons enrichi d'une nouvelle compétence juridique avec la nomination de Stefanie Meier-Gubser. Avec cette réorganisation, nous nous conformons non seulement aux recommandations de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, mais aussi à nos propres exigences pour l'avenir.

En parlant de l'avenir: j'anticipe le futur avec confiance, même s'il n'est pas à exclure que la pandémie nous impose une vision plus sombre. Mais si nous voulons rester armés pour l'avenir, nous devons allier bon sens, sensibilité, respect et efficacité. Tant que nous agissons tous ensemble dans ce sens, nous sommes sûrs de gagner - aujourd'hui comme après-demain.



Ueli Gerber
Président du conseil d'administration

La mission, le rythme et l'engagement sont passés à un niveau supérieur

«Quand les films catastrophes deviennent réalité» - voilà comment nous pouvons résumer objectivement l'exercice écoulé. Malheureusement, l'actualité n'est pas un scénario de film, mais une dure réalité dans tous les domaines. Les effets de la pandémie de Covid-19 aux quatre coins du globe ont également eu un impact majeur sur les activités quotidiennes de la Coopérative d'assurance des métiers.

Malgré les règles sans cesse changeantes et les incertitudes qui en découlent, l'ensemble des collaborateurs, forts de leur esprit d'équipe, ont contribué avec succès aux résultats de l'exercice 2020 grâce à leur engagement et à leur positivité. Je suis fier de constater qu'en cette période, notre entreprise fait preuve d'un fort «esprit de cohésion» et que chacun met de côté ses intérêts personnels au profit de la communauté et du collectif. Je tiens ici à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement exceptionnel et je suis convaincu qu'ensemble, nous sortirons plus forts de l'épreuve que nous traversons.

En ce qui concerne l'exercice 2020, la tendance de ces dernières années s'est confirmée. Le résultat réjouissant des rendements de placements est tempéré par les difficultés et les obligations croissantes de l'assurance. Les répercussions de la crise actuelle ont encore accru les exigences réglementaires et, conjuguées à la baisse du taux d'intérêt technique, elles ont pesé sur les considérations financières et stratégiques. Les répercussions futures de l'exercice passé ne sont pas encore définitives.

Grâce à la diversification des ventes, la Coopérative d'assurance des métiers est une fois de plus parvenue à

générer de la croissance dans le domaine de l'assurance de personnes. Cependant, la branche Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie demeure, chez nous aussi, le souci numéro un. En ces temps de pandémie de Covid-19, les facteurs pesant sur cette branche se sont encore renforcés. Là aussi, comme pour l'ensemble du secteur suisse de l'assurance, les défis sont de taille et exigent jour après jour de véritables prouesses en termes de performance. Une sélection ciblée des risques, une tarification prudente et un traitement minutieux des dossiers dans le cadre du processus de gestion des sinistres sont des conditions préalables clés pour la réussite commerciale de cette branche.

Au cours de l'année écoulée, nous avons à nouveau fait avancer avec succès nos projets de transformation numérique, et ce, de manière ciblée et à la mesure de nos ressources. Nous avons déjà réussi à intégrer un certain nombre de processus et d'outils numériques dans nos activités quotidiennes afin d'améliorer constamment la qualité du service pour nos clients. Les mois écoulés ont montré que la mise en œuvre de la stratégie numérique devait être la priorité de notre action, sans pour autant que soit relâché l'effort porté sur le conseil personnalisé et la proximité client.

Enfin, au nom de l'ensemble de la Coopérative d'assurance des métiers, je tiens à vous remercier pour votre coopération dans l'esprit de partenariat qui vous caractérise et pour la confiance que vous nous témoignez. Ensemble, Nous surmonterons cette crise et aborderons l'avenir plus forts!



Daniel Stettler
CEO

Entre des mains expertes

La coopérative d'assurances connue sous le nom de Coopérative d'assurance des métiers a vu le jour en 1902.

6

Structure du capital et de la coopérative

L'AM est une coopérative sans capital social. Le capital minimum existant et les réserves correspondantes ont été accumulés successivement depuis la création de l'entreprise à partir des excédents non distribués. Le capital minimum et les réserves répondent aux exigences réglementaires.

L'AM est une coopérative indépendante au sens du Code des obligations suisse.

Les droits coopératifs sont acquis lors de la souscription de polices d'assurance auprès de l'AM.

Gouvernance d'entreprise

En 2014, economiesuisse a adopté la directive révisée «Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise». Les informations suivantes sont basées sur ces lignes directrices, mais sont adaptées à une petite entreprise non cotée. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2020.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus tous les ans par l'assemblée générale, avec possibilité de réélection. Sa composition est dans le rapport annuel. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AM. Il siège toujours en comité plénier et ne dispose pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 16 mai 2018, consultable sur www.assurancedesmetiers.ch) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Le conseil d'administration a tenu six réunions ordinaires et un atelier de stratégie au cours de l'année sous revue. Le CEO et la direction informent le conseil d'administration des affaires courantes et des événements importants lors de chaque réunion ordinaire.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

Direction

Le règlement d'organisation de l'AM prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. Le comité de direction est présidé par le CEO. Le conseil d'administration est responsable de la nomination et de la révocation du CEO et des membres de la direction. La direction réunit les responsables des départements Ventes, Assurances et Opérations.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le conseil d'administration, du budget et des objectifs de l'entreprise.

Rémunération des membres des organes dirigeants

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le conseil d'administration. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

Organe de révision et actuaire

L'organe de révision d'Assurance des métiers est Ernst & Young SA, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young SA exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale. L'AM est dispensée de l'obligation de désigner un auditeur interne.

La fonction d'actuaire responsable est assurée par Dr. Reto Leibundgut, c-alm AG, Saint-Gall.

Une valeur sûre

Politique et stratégie de gestion des risques

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

La stratégie de gestion des risques soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de gestion des risques. Il s'agit essentiellement des catégories suivantes: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.

Gouvernance et responsabilités

Le conseil d'administration assume la responsabilité suprême en matière d'élaboration du système de gestion des risques et de la conformité à l'échelle du groupe, ainsi que du système de contrôle interne (SCI). Le CEO, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation et, à la suite de celles-ci, la surveillance et le contrôle des risques, ainsi que le reporting sur les risques. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés sur la base des modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Dans le cadre de la gestion qualitative des risques, nous veillons à ce qu'il y ait des processus de gestion des risques appropriés contrôlés de manière centralisée pour toutes les catégories de risques qui appuient l'identification, l'évaluation, le suivi et la production de rapports systématiques.

Rapports

La gestion des risques et de la conformité de l'AM fournit un reporting intégré et actuel sur notre situation de risque. Les principaux rapports incluent le rapport SST, le SCI, l'Évaluation des risques et de la solvabilité (ORSA), le Business Continuity Management (BCM) et le rapport sur la situation financière («Public Disclosure»).

7

Une année difficile, une situation maîtrisée

En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche des affaires sous la forme de ristournes. En raison des exigences accrues imposées par les autorités de surveillance, la Coopérative d'assurance des métiers a dû augmenter ses investissements en faveur de la stabilité future de l'entreprise – et ce, en plus du financement de la baisse du taux d'intérêt technique de près de CHF 7 mio. Face à cette nouvelle donne, le conseil d'administration a décidé de ne pas verser de ristournes au titre de l'exercice 2020.

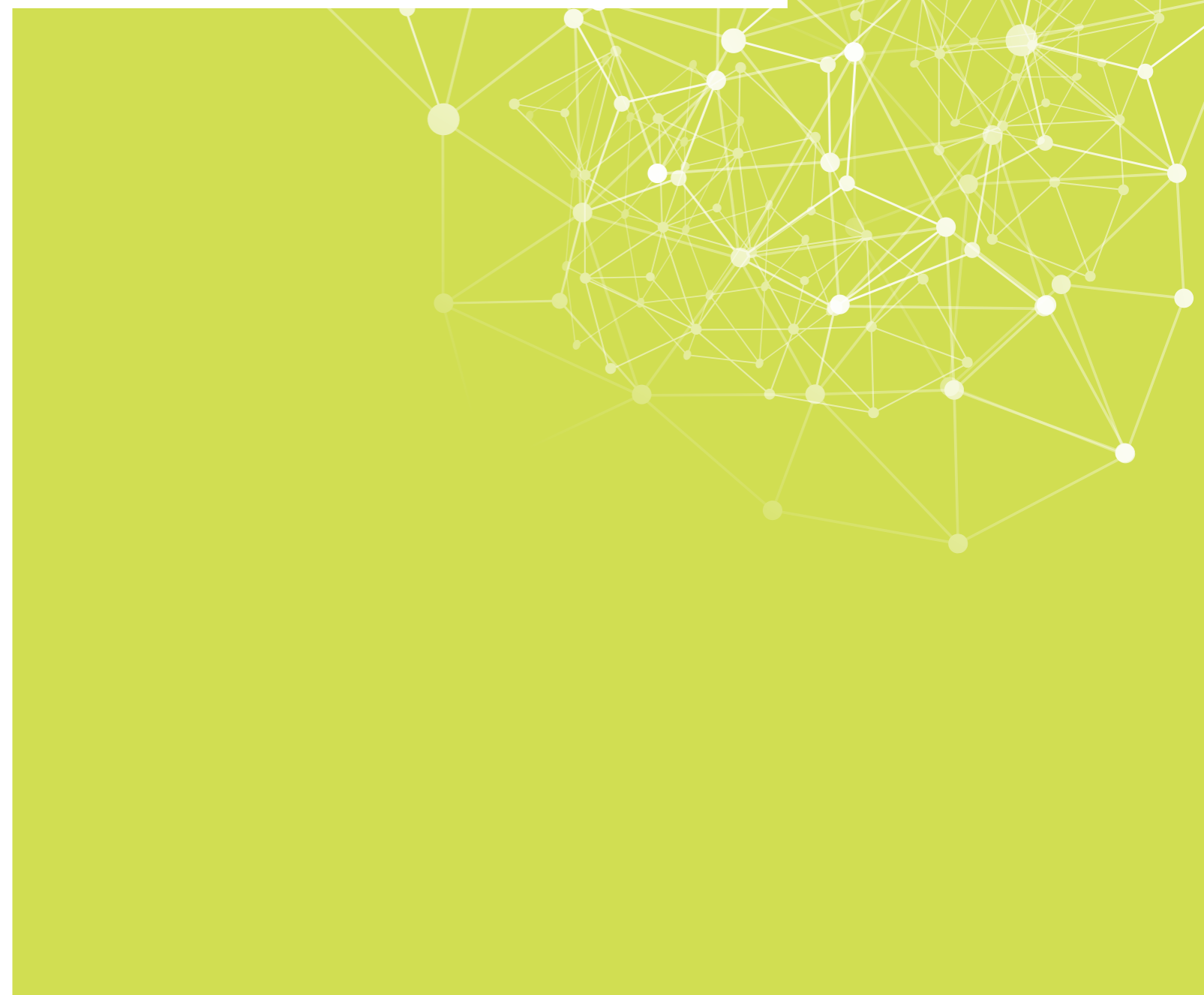
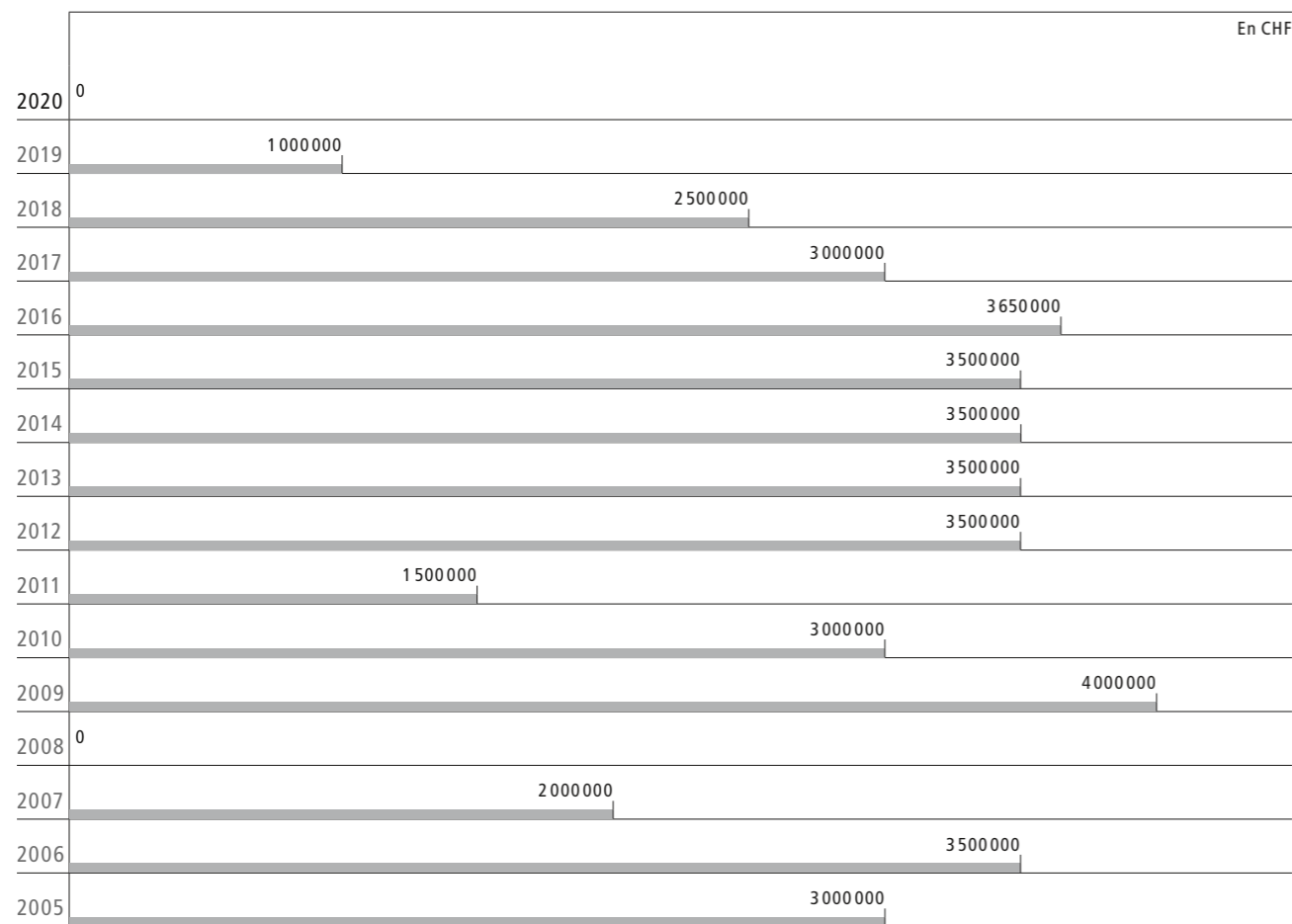
Comme en 2008 (crise des marchés financiers), nous avons été contraints, là encore en raison d'un contexte de crise, de renoncer au versement de ristournes coopératives au titre de l'exercice écoulé. Nous sommes conscients que ces versements revêtent une grande importance pour nos membres. Par conséquent, comme à l'accoutumée, nous allons faire tout notre possible pour être en mesure de vous verser à nouveau des ristournes pour l'exercice en cours.

Nous vous remercions, chers membres, pour votre compréhension et votre inébranlable fidélité. Ensemble, «nous» surmonterons ces temps difficiles.

Ueli Gerber
Président du conseil d'administration

Rapport annuel 2020

Ristournes versées depuis 2005



Situation financière

Commentaires sur le bilan annuel et le compte de résultat

Assurances accidents

Le secteur d'activité Assurances accidents a enregistré un produit net de CHF 4 407 000 (2019: moins CHF 4 749 000).

Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes ont enregistré une hausse de 7,2%, soit CHF 1 713 000. Par rapport à l'exercice précédent, les paiements pour sinistres accusent une nette baisse de 17,7%, soit CHF 3 386 000. Les raisons principales de ce recul par rapport à l'exercice précédent résident dans la baisse des frais de guérison et de l'indemnité journalière. La charge des sinistres en compte propre a ainsi reculé sur la même période, passant de 106% à 82,1%. Le résultat technique affiche une valeur positive à CHF 3 338 000 (2019: moins CHF 1 167 000). Au total, CHF 2 679 000 (2019: CHF 859 000) ont été affectés aux provisions techniques. Celles-ci incluent une augmentation des provisions techniques à la suite de la baisse du taux d'intérêt technique sur les capitaux de couverture des rentes, ainsi qu'un ajustement extraordinaire du fonds de renchérissement conformément au compte d'exploitation, lequel s'est soldé en faveur de l'assurance accidents. L'excédent de l'activité LAA s'établit à CHF 660 000 (2019: moins CHF 2 026 000).

Les recettes de primes dans l'assurance accidents de droit privé (accident individuel et complément LAA) accusent globalement une hausse de 0,7% (CHF 36 600) par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres accusent une baisse sensible de 21,2%, à savoir de CHF 477 000. La charge des sinistres en compte propre a ainsi reculé de 10 points par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 37,0%. Après la dissolution de provisions techniques à hauteur de CHF 736 000, l'excédent s'établit à CHF 2 754 000.

Les primes encaissées dans l'activité assurance-accidents individuelle ont reculé de CHF 100 000. Les paiements pour sinistres accusent également une baisse, et ce de manière sensible, à savoir de 52,8% (CHF 314 000). L'affectation aux provisions techniques a été réduite de CHF 105 000. Au total, l'excédent de l'activité assurance-accidents individuelle s'élève à CHF 605 000 (2019: CHF 247 000).

La baisse de revenus de l'activité assurance-accidents individuelle a été compensée par la hausse de revenus (CHF 137 000) de l'activité assurance complémentaire LAA. Les paiements pour sinistres ont baissé de 9,8%, à savoir de CHF 162 700. Les provisions techniques ont été réduites de CHF 631 000. L'excédent de l'activité LAA complémentaire (LAA-C) s'établit ainsi à CHF 2 149 000 (2019: CHF 449 000).

Assurances choses

Les assurances choses ont réalisé un produit net de moins CHF 538 000 (2019: CHF 1 543 000).

En ce qui concerne les assurances choses, les primes brutes encaissées ont reculé au total de CHF 166 000, soit 4,8% par rapport à l'exercice précédent (2019: moins 0,3% par rapport à 2018).

Les paiements pour sinistres en compte propre ont augmenté de CHF 849 000 (2019: CHF 112 000). La charge pour sinistres, en hausse, s'établit au total à 77,2% (2019: 45,9%). L'augmentation est due principalement aux sinistres majeurs survenus. Le résultat technique s'élève à moins CHF 19 600 (2019: CHF 759 000). Au total, des provisions techniques nécessaires ont été constituées pour un montant de CHF 1 176 300 (2019: dissolution CHF 93 000). Il en ressort une perte de CHF 1 196 000 (2019: CHF 851 000) dans l'activité Assurances choses.

Assurance indemnités journalières de maladie

Selon le compte de résultat, la Coopérative d'assurance des métiers a enregistré au cours de l'exercice écoulé un produit net négatif de CHF 2 595 000 (2019: CHF 312 000) dans l'assurance indemnités journalières de maladie.

À cet égard, les primes brutes encaissées ont de nouveau enregistré une hausse significative de 29,2% (2019: 21,0%), soit de CHF 2 750 000 par rapport à l'exercice précédent. Les recettes supplémentaires ont été tempérées par une augmentation sensible des paiements pour sinistres. Elles accusent une hausse manifeste de 60,4%, soit CHF 4 825 000. Cette hausse s'explique avant tout par la croissance du portefeuille ainsi que par le niveau élevé des prestations de libre passage par rapport à l'exercice précédent. La charge pour sinistres en compte propre accuse ainsi une hausse et s'établit à 105,3% (2019: 84,9%). Le résultat technique de l'exercice 2020 affiche une valeur positive à CHF 3 085 000 (2019: moins CHF 462 000). En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de CHF 1 939 000, l'assurance indemnités journalières de maladie accuse une perte de CHF 5 024 000. Cela représente une détérioration de 220%, soit de CHF 3 454 000 par rapport à l'exercice précédent.

Produit de l'activité d'assurance

Le total des primes en compte propre s'élève à CHF 39 032 000 (2019: CHF 35 229 000), soit une hausse de 10,8%. Les paiements pour sinistres en compte propre accusent une hausse de 5,9%, soit de CHF 1 812 000, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 32 574 000. En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de

CHF 5 058 000 (2019: CHF 2 720 000), l'activité assurance enregistre une perte de CHF 2 806 000 (2019: CHF 2 048 000).

Coopérations

Les revenus des commissions issues des coopérations s'établissent à CHF 379 000 (2019: CHF 400 000).

Autres produits

En ce qui concerne les titres, la Coopérative d'assurance des métiers a réalisé un rendement de 2,12% (2019: 7,9%) sur les valeurs du marché. Les pertes sur titres massives du 1^{er} trimestre ont été effacées en fin d'année par l'évolution positive des prix, en particulier au cours du 4^e trimestre. Les obligations sont inscrites au bilan conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi. Selon cette méthode, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur nominale (valeur de remboursement) à la date du bilan est répartie comme amortissement ou appréciation sur la durée restante. Les obligations ne sont ainsi pas soumises à des fluctuations des cours. Les charges de personnel se sont élevées au total à CHF 4 069 000 (2019: CHF 8 917 000). Le produit net des biens immobiliers a atteint CHF 2 431 000 (2019: CHF 2 497 000). Le rendement s'établit à 5,84 % (2019: 6,0%). Le rendement en léger repli s'explique entre autres par la baisse des revenus due à la crise du coronavirus. Les autres produits s'élèvent à CHF 6 516 000 (2019: CHF 11 425 000).

Produit total

Le produit total pour l'exercice 2020 s'élève à CHF 8 961 000 (2019: CHF 13 474 000).

Courtiers tiers

Les commissions de courtage versées aux courtiers tiers s'élèvent au total à CHF 1 262 000 (2019: CHF 989 000).

Autres charges

Les charges de boucllement et administratives se montent au total à CHF 11 089 000, soit une hausse de CHF 1 052 000 (10,5%) par rapport à l'exercice précédent. Les charges administratives comportent des amortissements sur investissements à hauteur de CHF 896 000 (2019: CHF 847 000). Les charges de personnel (y incl. la formation) se sont élevées à CHF 7 520 000 (2019: CHF 6 971 000). L'augmentation des charges administratives est due à la hausse des dépenses de conseil ainsi qu'à la réorganisation qui a eu lieu en 2020. Le taux de charges administratives s'établit à 24,0% (2019: 18,4%). Il convient de noter que cela ne représente pas une augmentation réelle mais est la conséquence d'une nouvelle méthode de calcul. Au total, les autres charges, y compris les charges administratives, se sont élevées à CHF 12 746 000 (2019: CHF 12 440 000).

Excédents

L'excédent avant boucllement s'élève à CHF 7 000 (2019: CHF 1 009 000). Le bénéfice est reporté sur l'exercice 2021.

Commentaires sur le bilan

La légère augmentation du total du bilan à CHF 214 342 000 est due en particulier à l'augmentation de la valeur des placements de capitaux ainsi qu'aux créances sur le marché de l'assurance. Il s'agit en l'occurrence d'une créance de réassurance de CHF 911 000. Les fonds propres se chiffrent à CHF 12 245 000. Le ratio de fonds propres demeure donc inchangé, à 5,7%. Les capitaux extérieurs étaient intégralement couverts par les actifs immobilisés (aux valeurs de liquidation/cession). Au total, les provisions techniques représentent CHF 164 766 000 (2019: CHF 161 163 000).

Le Test suisse de solvabilité (SST) réalisé en 2020 atteste que la Coopérative d'assurance des métiers jouit toujours d'une bonne substance financière; dans l'exercice considéré, son taux de couverture était de 227,4% (2019: 236,5%). Cette baisse s'explique par l'augmentation du capital cible et la diminution simultanée du capital exposé au risque ainsi que la hausse du montant minimal. L'entreprise est toujours en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites. Le taux immobilier sur les valeurs vénales/de marché pour l'exercice sous revue représente 36,3% (avec des investissements en placements directs uniquement).

Demande à l'assemblée générale

Le conseil d'administration propose à la 119^e assemblée générale du 18 mai 2021 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 26 031.00 obtenu après les écritures de clôture proposées et composé du report de l'exercice précédent de CHF 18 938.00 et du bénéfice de l'exercice 2020 de CHF 7 093.00.

Affectation aux réserves libres	CHF	0.00
Report à compte nouveau	CHF	26 031.00

12

Remarques finales

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice 2020, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations

Au nom de la direction	Au nom du conseil d'administration
Daniel Stettler, CEO	Ueli Gerber, président Bruno de Gennaro, vice-président

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2020	2019	2018
1. Assurances accidents			
Primes nettes encaissées	23 972	22 978	22 836
Produit total net des primes	23 972	22 978	22 836
Paielements nets pour sinistres	-17 524	-21 386	-18 518
Diverses charges de l'assurance accidents	-98	-93	-127
(-)Constitution / (+)Dissolution de provisions	-1 151	-1 705	709
Provisions pour fluctuations LAA	-792	-4 543	0
Total net des charges pour sinistres	-19 565	-27 727	-17 936
Produit net des assurances accidents	4 407	-4 749	4 900
2. Assurances choses			
Primes nettes encaissées	2 876	2 838	2 842
Produit total net des primes	2 876	2 838	2 842
Paielements nets pour sinistres	-2 236	-1 387	-1 275
Diverses charges de l'assurance choses	-2	-1	-1
(-)Constitution / (+)Dissolution de provisions	-1 176	93	311
Total net des charges pour sinistres	-3 414	-1 295	-965
Produit net des assurances choses	-538	1 543	1 877
3. Assurance indemnités journalières en cas de maladie			
Primes nettes encaissées	12 163	9 413	7 777
Produit total net des primes	12 163	9 413	7 777
Paielements nets pour sinistres	-12 811	-7 988	-5 985
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	-7	-5	-6
(-)Constitution / (+)Dissolution de provisions	-1 939	-1 108	-426
Total net des charges pour sinistres	-14 758	-9 101	-6 417
Produit net de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie	-2 595	312	1 360
4. Produit total des activités d'assurance	1 274	-2 894	8 137
5. Provisions (coopérations)	379	400	462
6. Autres produits			
Produit net des titres	4 069	8 917	-1 831
Immobilier net	2 431	2 497	2 494
Vente d'actifs immobilisés	7	5	7
Autres intérêts, divers	8	6	153
Rectifications débiteurs	0	0	0
Total des autres produits	6 516	11 425	823
7. Produit total	8 169	8 931	9 422
8. Commissions aux courtiers externes	-1 262	-989	-867
9. Autres charges			
Frais de conclusion et charges administratives	-11 089	-10 037	-9 901
./ Majoration des frais administratifs LAA	3 794	3 939	-172
Impôts directs	-542	-226	3 912
Divers fonds / Coûts de traitement des sinistres / OLAA 11	937	-609	115
Total des autres charges	-6 900	-6 933	-6 046
10. Excédent avant écritures de clôture	7	1 009	2 509
11. Ristournes aux membres	0	-1 000	-2 500
12. Résultat porté au bilan	7	9	9

13

Bilan au 31 décembre 2020 Actif

En CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Placements			
Biens immobiliers	1	45 558 851	45 663 851
Participations		1 897 716	1 844 001
Titres à revenus fixes		108 602 935	116 895 061
Prêts à des participations non consolidées	2	505 000	505 000
Actions		32 170 876	30 212 851
Autres placements	3	14 547 562	4 859 199
Liquidités		2 254 373	5 122 489
Immobilisations corporelles	4	5 922 298	5 970 820
Immobilisations incorporelles		1 346 963	1 076 726
Créances résultant d'opérations d'assurances	5	1 090 535	182 346
Autres actifs		167 807	192 650
Actifs de régularisation		276 650	344 122
Total des actifs		214 341 566	212 869 116

Bilan au 31 décembre 2020 Passif

En CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Provisions techniques	6	164 766 489	161 163 063
Provisions non techniques	7	3 001 183	2 984 394
Dettes portant intérêts		24 155 500	24 471 500
Engagements résultant d'opérations d'assurances	8	6 820 153	8 214 609
Autres passifs (ristournes aux membres)		60 228	1 042 971
Autres engagements		166 122	172 073
Passifs de régularisation		3 127 215	2 582 924
Total des capitaux étrangers		202 096 890	200 631 533
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)		8 000 000	8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices		4 148 645	4 148 645
Réserve facultative issue des bénéfices		96 031	88 938
Réserves libres		70 000	70 000
Report de bénéfice		18 938	10 188
Bénéfice de l'exercice		7 093	8 750
Total des capitaux propres	9	12 244 676	12 237 583
Total du passif		214 341 566	212 869 116

Compte de résultat 2020

En CHF	Annexe	2020	2019
Primes brutes encaissées		44 293 615	40 742 247
Part réassureurs		-1 468 798	-1 369 337
Primes pour propre compte		42 824 817	39 372 910
Modification des reports de primes pour propre compte		937	-17 650
Droits de timbre sur primes		-21 942	-186 878
Primes gagnées pour propre compte		42 803 812	39 168 382
Total revenus techniques d'assurances		42 803 812	39 168 382
Paielements bruts pour sinistres		-33 482 844	-30 761 482
Part réassureurs		910 702	0
Paielements pour sinistres, propre compte		-32 572 142	-30 761 482
Modification des provisions techniques pour propre compte	10	-4 121 015	-7 572 170
Charges pour sinistres, propre compte		-36 693 157	-38 333 652
Frais de conclusion et charges administratives	11	-11 088 542	-10 037 493
Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte		-11 088 542	-10 037 493
Autres charges techniques d'assurances pour propre compte	12	-1 368 187	-1 087 709
Total charges des opérations d'assurances		-49 149 887	-49 458 854
Produits des placements	13	13 893 856	17 524 938
Charges des placements	14	-7 393 504	-6 105 662
Résultat des placements		6 500 352	11 419 277
Résultat opérationnel		154 277	1 128 804
Autres produits		379 111	400 428
Autres charges		0	-1 300 000
Produits extraordinaires		15 448	5 344
Dépenses extraordinaires		-12	0
Bénéfice de l'exercice avant impôts		548 824	234 577
Impôts directs		-541 731	-225 827
Bénéfice de l'exercice après impôts		7 093	8 750

Compte des flux de trésorerie

En CHF	2020	2019
Bénéfice de l'exercice après impôts	7 093	8 750
Bénéfices(-) / Pertes réalisés sur:		
Titres	-1 055 450	-2 492 146
Plus-values(-) / Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	381 913	388 183
Titres	-3 279 689	-6 227 678
Biens immobiliers	105 000	105 000
Immobilisations incorporelles	513 867	533 674
Augmentation(-) / Diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurances	-908 189	197 099
Autres créances / Autres actifs	24 843	-2 406
Actifs de régularisation	67 473	31 003
Provisions techniques	3 603 425	8 169 367
Provisions non techniques	16 789	442 837
Engagements résultant d'opérations d'assurances	-1 394 455	2 201 195
Ristournes aux membres	-982 743	-1 498 403
Autres engagements	-5 951	25 383
Passifs de régularisation	544 291	-452 933
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	-2 361 782	1 428 925
Achat(-) / Vente de:		
Immobilisations corporelles	-333 392	-446 383
Titres	980 877	0
Biens immobiliers	0	-18 145
Participations / Prêts	-53 715	-53 715
Immobilisations incorporelles	-784 104	-91 634
Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	-190 334	-609 876
Hypothèques / Avances	-316 000	-315 500
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	-316 000	-315 500
Variations des liquidités	-2 868 116	503 549
Elément probant:		
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	5 122 489	4 618 940
État des liquidités au 31 décembre	2 254 373	5 122 489
Évolution des liquidités	-2 868 116	503 549

Annexe au 31 décembre 2020

18

Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise. La structure du bilan, du compte de résultat d'exploitation ainsi que de l'annexe a été légèrement ajustée par rapport à l'exercice précédent. Pour cette raison et afin de maintenir la comparabilité des informations, les chiffres de l'année précédente ont été également ajustés en conséquence. L'ajustement n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice précédent.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Titres

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours. Le cumul des réserves de fluctuation s'élève à CHF 13 946 000 (2019: CHF 13 946 000) et se répartit entre les différentes catégories de placements.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

Immobilisations incorporelles

Les valeurs incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Entreprise

La Coopérative des Assurances-Bouchers fut fondée en 1902 en tant que coopérative d'assurance; son siège social était situé à l'adresse Sihlquai 255 à 8005 Zurich. Jusqu'au 5 janvier 2020, l'entreprise utilisait l'appellation «Assurance des métiers Suisse».

Personnel à temps plein

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se situait toujours à 50 dans l'exercice sous revue. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 520 252 (2019: CHF 6 970 731).

Participation

L'AM détient une participation de 100% du capital social de CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

L'AM détient une participation de 100% du capital social de CHF 100 000 de la société MD Broker AG, domiciliée Sihlquai 253, 8005 Zurich.

Opérations de leasing

Le solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing, lesquels ne sont pas arrivés à terme ou n'ont pas été annulés dans un délai de douze mois à la date du bilan, s'élève à CHF 335 143 (2019: CHF 464 219).

Engagements

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (2019: absence de dette).

Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie

7 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1^{er} rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

2 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2^e rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédule hypothécaire nominative de CHF 4,3 millions en 3^e rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédule hypothécaire nominative de CHF 3,6 millions en 2^e rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

Passifs éventuels

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée soit improbable soit dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

Produits et charges exceptionnels, uniques ou apériodiques

Aucun produit ni aucune charge exceptionnels, uniques ou apériodiques notables n'ont été enregistrés au cours de l'année 2020.

Dettes à long terme portant intérêts, dont l'échéance se situe:

À un an: aucune (2019: aucune)

Entre un et cinq ans: hypothèque fixe, CHF 11,6 mio., échéance au 20.02.2023 (2019: 11,6 mio.)

Au bout de cinq ans: hypothèque fixe, CHF 12,6 mio., échéance au 31.10.2028 (2019: hypothèque fixe, CHF 12,9 mio.)

Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

Honoraires de l'organe de révision

Une somme de CHF 100 000 a rémunéré des prestations en matière de révision (2019: CHF 109 338).

Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

Aucun événement majeur postérieur à la date du bilan n'est connu.

19

En CHF

	2020	2019
1 Biens immobiliers		
Irisstrasse 9, Zurich	631 000	631 000
Albisstrasse 72 – 74, Zurich	1 001 000	1 001 000
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf	2 764 203	2 764 203
«The Docks», Zurich	20 022 163	20 022 163
Galgenackerstrasse 12, Oensingen	1 324 525	1 324 525
Küfergasse 5 + 7, Lupfig	6 125 000	6 160 000
Irisstrasse 10, Zurich	0	730 000
«Irispark», Zurich	13 690 960	13 030 960
Total des biens immobiliers	45 558 851	45 663 851
2 Prêts à des sociétés non consolidées	2020	2019
fairsicherungsberatung ag	505 000	505 000
Total des prêts à des sociétés non consolidées	505 000	505 000
3 Autres placements de capitaux	2020	2019
Compte courant	2 412 306	81 997
Or physique	6 254 100	4 777 202
Managed Futures	5 881 156	0
Total des autres placements de capitaux	14 547 562	4 859 199
4 Immobilisations corporelles	2020	2019
Véhicules / Infrastructure / Matériel informatique	443 206	303 960
«Sihl-Center», Zurich	5 479 092	5 666 860
Total des immobilisations corporelles	5 922 298	5 970 820
5 Créances résultant d'opérations d'assurances	2020	2019
Assurés	98 435	127 143
Participations / Prêts non consolidés	81 398	55 202
Réassurance	910 702	0
Total des créances résultant d'opérations d'assurances	1 090 535	182 346

20

En CHF

	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
6 Provisions techniques 2020			
Reports de primes	1 970 518	0	1 970 518
Assurance accidents privée	2 152 390	0	2 152 390
Assurance choses	1 072 275	0	1 072 275
Assurance épidémie	485 546	0	485 546
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	7 844 698	0	7 844 698
Provisions pour fluctuations LCA	2 969 290	0	2 969 290
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	33 987 370	0	33 987 370
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	88 720 669	0	88 720 669
Provisions pour fluctuations LAA	17 724 813	0	17 724 813
Assurance facultative	0	0	0
Fonds de compensation du renchérissement	3 809 925	0	3 809 925
Coûts de traitement des sinistres	4 028 995	0	4 028 995
Total des provisions techniques	164 766 489	0	164 766 489
6 Provisions techniques 2019	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
Reports de primes	1 971 455	0	1 971 455
Assurance accidents privée	3 213 037	0	3 213 037
Assurance choses	844 213	0	844 213
Assurance épidémie	65 228	0	65 228
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	6 228 685	0	6 228 685
Provisions pour fluctuations LCA	1 793 749	0	1 793 749
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 971 494	0	26 971 494
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	94 896 938	0	94 896 938
Provisions pour fluctuations LAA	13 708 884	0	13 708 884
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 485 981	0	6 485 981
Coûts de traitement des sinistres	4 965 834	0	4 965 834
Total des provisions techniques	161 163 063	0	161 163 063
7 Provisions non techniques	2020	2019	
Fonds de rénovation des biens immobiliers	2 020 754	1 891 539	
Fonds de prévention	551 238	589 878	
Fonds à disposition	204 067	212 778	
Fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs	225 124	290 200	
Total des provisions non techniques	3 001 183	2 984 394	

21

En CHF

8 Engagements résultant d'opérations d'assurances	2020	2019
Assurés (primes payées d'avance)	6 791 038	8 214 609
Sociétés d'assurances	29 116	0
Total des engagements résultant d'opérations d'assurances	6 820 153	8 214 609

22

9 État des fonds propres 2020	Situation au 31.12.2020	Bénéfice 2020	Répartition du bénéfice 2019	Situation au 31.12.2019
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		0	70 000
Report de bénéfice	18 938		8 750	10 188
Bénéfice de l'exercice	7 093	7 093	0	8 750
Total des états des fonds propres	12 244 676	7 093	8 750	12 237 583

9 État des fonds propres 2019	Situation au 31.12.2019	Bénéfice 2019	Répartition du bénéfice 2018	Situation au 31.12.2018
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		0	70 000
Report de bénéfice	10 188		8 718	1 470
Bénéfice de l'exercice	8 750	8 750	0	8 717
Total des états des fonds propres	12 237 583	8 750	8 718	12 228 832

10 Modification des provisions techniques pour propre compte	2020	2019
Assurance accidents privée	1 060 647	-829 987
Assurance choses	-228 062	4 787
Assurance épidémie	-420 318	106 372
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	-1 616 013	-1 135 147
LAA (prestations de courte durée)	-7 015 876	-536 894
LAA (prestations de longue durée)	5 128 827	3 437 426
Provisions pour fluctuations LAA	-791 518	-8 302 044
Provisions pour fluctuations LCA	-1 175 541	-7 502
Assurance facultative	0	0
Coûts de traitement des sinistres	936 839	-309 181
Total des modifications des provisions techniques pour propre compte	-4 121 015	-7 572 170

En CHF

11 Frais de conclusion et charges administratives	2020	2019
Frais de personnel, y c. formation	-7 520 252	-6 970 731
Honoraires de l'organe de révision	-100 000	-109 338
Amortissements sur immobilisations corporelles	-381 913	-313 428
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-513 867	-533 674
Autres frais de conclusion et de charges administratives	-2 572 510	-2 110 321
Total des frais de conclusion et charges administratives	-11 088 542	-10 037 492

23

12 Autres charges techniques d'assurances pour propre compte	2020	2019
MD Broker AG	-508 162	-503 103
fairsicherungsberatung ag	-262 223	-209 059
Autres courtiers externes	-491 273	-276 940
Coûts d'assurance divers	-106 529	-98 607
Total des autres charges techniques d'assurances pour propre compte	-1 368 187	-1 087 709

En CHF

	Revenus courants	Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
13 Revenus des placements 2020				
Biens immobiliers	3 819 586	0	0	3 819 586
Titres à revenus fixes	1 338 617	4 492 863	37 951	5 869 431
Prêts	12 961	0	0	12 961
Actions	260 473	2 617 854	0	2 878 327
Autres placements	0	629 292	684 259	1 313 551
Total des revenus des placements	5 431 637	7 740 009	722 210	13 893 856
13 Revenus des placements 2019				
Biens immobiliers	3 883 995	0	0	3 883 995
Titres à revenus fixes	1 473 302	3 643 895	6 806	5 124 002
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	674 337	6 057 084	968 826	7 700 247
Autres placements	0	749 868	54 201	804 069
Total des revenus des placements	6 044 259	10 450 847	1 029 833	17 524 938
14 Charges des placements 2020		Amortissements / Pertes non réalisées	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers	-1 283 660	-105 000	0	-1 388 660
Titres à revenus fixes	-386 646	-4 145 660	-337 584	-4 869 890
Actions	-43 438	-30 540	-761 960	-835 938
Autres placements	-13 512	-284 121	-1 383	-299 016
Total des charges des placements	-1 727 256	-4 565 320	-1 100 928	-7 393 504
14 Charges des placements 2019		Amortissements / Pertes non réalisées	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers	-1 282 436	-105 000	0	-1 387 436
Titres à revenus fixes	-324 372	-4 157 370	-93 922	-4 575 664
Actions	-79 658	-43 000	0	-122 658
Autres placements	-19 860	0	-44	-19 904
Total des charges des placements	-1 706 326	-4 305 370	-93 966	-6 105 662

Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan au 31 décembre 2020

En CHF

2020

2019

La 119^e assemblée générale qui se tiendra le 18 mai 2021 à Zurich aura à disposer du bénéfice au bilan suivant:

Bénéfice disponible

Bénéfice reporté au 1 ^{er} janvier	18 938	10 188
Bénéfice au cours de l'exercice	7 093	8 750
Total à la disposition de l'assemblée générale	26 031	18 938

Le conseil d'administration propose à la 119^e assemblée générale l'emploi suivant du bénéfice au bilan:

Demande du conseil d'administration à l'assemblée générale

Affectation aux réserves libres	0	0
Report à compte nouveau	26 031	18 938
Bénéfice au bilan	26 031	18 938

Rapport de l'organe de révision

26



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

la **Coopérative d'assurance des métiers, Zurich**

Zurich, le 23 mars 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative d'assurance des métiers comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe (pages 14 à 25) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que l'utilisation de l'excédent de l'actif de l'exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

 Rolf Bächler
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

 Pascal Nikles
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé

Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle Suisse
de la Viande



Association Suisse
des Droguistes



L'association d'optométrie
et d'optique



Association
des entreprises suisses de
services de sécurité



chaussuresuisse



L'Association foto



MultimediaTec Swiss



ASMAS Sportfachhandel Schweiz
ASMAS Commerce de sport Suisse

Commerce
de sport Suisse

ASDAVM

Association suisse des
détaillants d'articles de
voyage et de maroquinerie

Coopérative d'assurance des métiers
Sihlquai 255
Case postale
8031 Zurich

T 044 267 61 61

info@assurancedesmetiers.ch
assurancedesmetiers.ch

Simplement sûr. Depuis 1902.

Impressum

Éditeur, concept et illustrations:
Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Co-conception et réalisation: Lundeberg,
Visuelle Kommunikation, Zurich

Text: dietexterin.ch
Texte et relecture: Helen Gysin, Uster

Traduction: Syntax AG, Thalwil

État: 31 décembre 2020
Paraît en français et en allemand

© 2021, Coopérative d'assurance des métiers